

L'Auréomycine, traitement efficace et rapide des « Infections Pulmonaires Mixtes » du Porc (1)

par L. PLACIDI et C. CHARBIT

Le traitement, par les antibiotiques de ces infections pulmonaires particulières du Porc, a fait l'objet de nos recherches dès le printemps de 1952 et nous en avons signalé les premiers résultats (2). Cependant, leur étiologie et leur pathogénie, très nettement caractérisées, nous ont rapidement incités à étudier le rôle de l'auréomycine, dont le spectre d'activité, à la fois antimicrobien et antiviral, est beaucoup plus étendu que ceux des antibiotiques précédemment étudiés (3). Nos premières recherches, surtout expérimentales, effectuées en 1952 et 1953, nous avaient fortement encouragés dans cette étude. Mais l'expérimentation au laboratoire est tout à fait incapable d'apporter une solution dans ce domaine; elle est beaucoup trop éloignée des conditions de l'évolution naturelle, dans lesquelles, on ne saurait trop le répéter, l'infection microbienne locale, variable à l'extrême et à divers points de vue, joue le rôle essentiel (4). Il était donc indispensable de pratiquer des essais dans les élevages et sur un nombre important d'animaux. Nous avons donné déjà un premier aperçu succinct des résultats obtenus (5).

(1) Comme nous l'avons déjà exposé, nous dénommons ainsi des infections au cours desquelles on peut isoler un virus, mais qui, dans la maladie naturelle, n'évoluent jamais sans le secours d'une flore microbienne abondante et variée, qui détermine, selon nous, la symptomatologie. Voir notre récent article « Le diagnostic de la peste porcine et sa pathogénie ». — *Recueil de Médecine Vétérinaire*, École Alfort, juillet 1955.

(2) PLACIDI (L.) et PETITDIDIER (L.). — Action de la pénicilline et de la streptomycine dans les affections pulmonaires mixtes du porc. — *Bulletin mensuel de la Société Vétérinaire pratique* N° 6. — Novembre. décembre 1953, p. 357 (bibliographie).

(3) Nous avons lu, ces jours derniers (15 octobre) que l'auréomycine permettait un traitement efficace de la pneumonie à virus du porc. Cependant, nous ne connaissons aucun travail sur la question. Selon certains, l'auréomycine serait même sans effet dans la pneumonie atypique, dont le virus que nous avons isolé en 1952, pourrait se rapprocher. Voir : WALCKER (S.-H.). — L'inefficacité de l'auréomycine dans la pneumonie atypique. — *Ann. J. Of. Medicine*, 5 novembre 1953 p. 591.

(4) Et il est pratiquement impossible d'isoler ces germes et d'étudier leur sensibilité particulière aux antibiotiques. Et d'ailleurs, quel en serait l'intérêt? Voir à ce sujet :

MAZZEO (M), PAOLETTI (A.). — Sulla sensibilita agli antibiotici dei germi isolati da focolai plurimicrobici. — *Boll. Ist sieroterap. Milanese*, 33 (1954) 1-2, p. 102.

(5) PLACIDI (L.) et PETITDIDIER (M.). — Action très efficace de l'auréomycine sur les infections mixtes du porc. — *Bulletin de Société Vétérinaire Pratique* (sous presse).

Faisons d'abord remarquer que l'usage de l'auréomycine est très limité dans la thérapeutique porcine. Cet antibiotique est au contraire assez utilisé comme appoint dans les rations alimentaires. On notera également que les inoculations intramusculaires et sous-cutanées sont formellement proscrites, si l'on en croit les instructions accompagnant le produit. Nous nous sommes appliqués à vérifier tout d'abord ce point, qui limitait singulièrement son utilisation, l'injection intraveineuse étant toujours difficile chez le Porc et pratiquement impossible chez le jeune.

Quelques essais ont suffi pour nous permettre d'assurer que le Porcelet, aussi bien que l'adulte, supportait les injections sous-cutanées de cet antibiotique, sans aucune réaction locale, quel que soit le nombre d'inoculations, sur des malades squelettiques comme sur des adultes possédant déjà un tissu sous-cutané assez épais. Nous avons ainsi pratiqué à titre expérimental, 6 ou 8 injections au même animal, sans avoir remarqué aucune différence avec l'injection d'un autre antibiotique. La résorption est très rapide et ne laisse aucune trace. Nous avons pensé tout d'abord qu'il était nécessaire d'avoir recours à une dilution étendue. L'expérience plus récente de la pratique dans les élevages a montré qu'il n'en était rien.

Enfin la marge est assez large entre les doses thérapeutiques, qui nous ont paru convenables, et celles qui provoquent des accidents toxiques. Nous avons observé ces derniers, chez le Porcelet de 20 kg, avec une dose de 2 à 3 g (4 à 6 ampoules injectées en trois jours). On peut observer alors le rejet de sang par l'anus et les narines, et la mort survient chez le malade en trop mauvais état. L'autopsie ne montre cependant d'hémorragie abondante dans aucun organe particulier. Il s'agit sans doute de ruptures capillaires, peut-être généralisées.

Après nos premiers essais, déjà relatés, la méthode a été appliquée dans plusieurs élevages importants, avec le même résultat constant. Il nous suffira de rapporter les deux courtes observations suivantes :

Dans une première exploitation, la maladie évolue depuis plusieurs mois; on a constaté un certain nombre de cas mortels et le propriétaire a fait abattre les animaux de poids suffisant. Toute l'exploitation est atteinte et les malades, à des stades plus ou moins avancés, présentent tous la toux caractéristique et le « battement de flanc » accompagnés, chez quelques-uns, d'une petite diarrhée; l'inappétence est générale et l'amaigrissement rapide. On injecte à tous indifféremment 0,500 g d'auréomycine (une ampoule) en dilution extemporanée, dans 15 centimètres

cubes d'eau distillée (6). L'amélioration est apparue très rapidement et persiste. La reprise rapide de l'activité et de l'appétit, chez l'animal traité dans de bonnes conditions, contraste avec la convalescence traînante des malades apparemment guéris de la maladie naturelle, qui restent longtemps souffreteux et ne rejoignent que lentement ou pas du tout leurs congénères du même âge qui ont échappé à la contagion.

Cependant, pour plusieurs malades, il a été nécessaire de renouveler le traitement, à la même dose.

En tout cas, il n'y a plus eu un seul cas de mort et l'on a arrêté les abattages. L'épizootie a été jugulée. L'élevage a repris son allure antérieure.

Dans une deuxième exploitation, on compte environ 25 porcelets malades, en état avancé et quelques-uns, considérablement amaigris, ne se relèvent plus.

Le manque de produit ne permet de traiter que 10 malades. Ils guérissent tous rapidement. Tous les autres ont succombé.

Il serait difficile de fournir une démonstration plus claire.

Cependant, deux mesures complémentaires au traitement sont formellement indiquées :

1° L'abandon momentané des locaux et la mise en plein air, si possible, des animaux, qui ne regagneront les installations primitives qu'après la désinfection complète et sérieuse.

2° Les malades ou convalescents traités doivent être soustraits aux influences atmosphériques défavorables (brouillard, pluie, froid) qui, très régulièrement, provoquent des rechutes qui nécessitent un nouveau traitement.

Enfin, une alimentation riche et substantielle, dans laquelle on fera entrer si possible de la luzerne fraîche, activera la convalescence.

L'auréomycine, utilisée dans les conditions que nous venons de préciser, constitue, sans nul doute, un progrès considérable dans le traitement de ces infections particulières du Porc qui, le plus souvent d'ailleurs, laissaient le praticien et les éleveurs à peu près désarmés.

Cet antibiotique mérite donc d'être utilisé largement, malgré son prix actuel, qui ne suffit pas à constituer une contre-indication.

15 octobre 1955.

(6) Il est en effet recommandé de pratiquer la dilution au moment de l'emploi. La poudre jaune se dissout assez lentement, et, après un certain temps assez court, on constate un précipité floconneux; nous avons cependant utilisé à plusieurs reprises cette dilution trouble et n'avons pas constaté qu'elle se comportât autrement que la solution extemporanée.

Discussion

M. GORET. — Les résultats annoncés par M. PLACIDI sont extrêmement intéressants. L'auroémocyne apparaît active non seulement contre les pasteurellas, mais aussi contre le virus de la pneumonie à virus du Porc.

Or, la majorité des auteurs admettent à l'heure actuelle que la pasteurellose primitive est exceptionnelle et qu'elle représente une infection secondaire surajoutée à l'action d'un virus pneumotrope spécifique dont le principal, à côté du virus grippal est certainement et de loin, le virus de la pneumonie à virus du Porc. Ce virus sévit à l'heure actuelle dans le monde entier, singulièrement aux Etats-Unis et en Hollande : le traitement par l'auroémocyne donne de très bons résultats. Je pense donc que ce traitement est spécifique d'une maladie à virus, plus peut-être que de l'infection microbienne surajoutée.

Personnellement, à partir d'une souche provenant du Maroc, et j'ai communiqué le résultat de mes investigations à l'Académie, qui était considérée comme une souche atypique de peste porcine, j'ai pu isoler le virus de la peste porcine et à côté de ce virus, le virus de la pneumonie à virus. Je peux garantir, avec M. PLACIDI, que ce virus de la pneumonie à virus est très capable de tuer le Porc, sans intervention de germes figurés. Certes, il s'agit dans mes observations d'une maladie lente, à allure chronique, traînante, les animaux succombent au bout d'un mois ou d'un mois et demi, avec une lésion pulmonaire assez caractéristique dans laquelle on trouve bien entendu des pasteurellas car, on en trouve toujours, même dans les poumons des animaux sains.

Je suis allé récemment en Hollande où l'on m'a signalé qu'actuellement le fléau n° 1 du Porc, bien avant la peste porcine, était précisément cette pneumonie à virus. On ne cherche d'ailleurs pas à s'en débarrasser, dans les élevages, par la thérapeutique, car l'auroémocyne si elle guérit les animaux, ne semble pas assurer une guérison totale et n'interdit pas les porteurs de germes. C'est seulement par des mesures de prophylaxie sanitaire, en éliminant les mères porteuses de virus, qui ne présentent aucun signe, mais sont infectées latentes et inapparentes, que l'on arrive à éviter les enzooties de pneumonie à virus. Je suis convaincu que cette maladie à virus existe en France; je pense en apporter la preuve. En tout cas, l'auroémocyne représente une arme extraordinaire contre les infections pulmonaires porcines en France comme au Maroc : c'est ce qu'ont montré jusqu'à présent, mes recherches expérimentales.

M. ROBIN. — On peut se poser la question de savoir s'il est bien sage de donner, comme on le fait maintenant, certaines spécialités dans lesquelles il y a de petites quantités d'auroémocyne. N'y a-t-il pas formation d'un virus auroémocino-résistant par l'administration quotidienne de cet antibiotique ?

M. GORET. — La chose est absolument possible. On commence d'ailleurs à voir disparaître l'engouement de cette administration un peu intempestive d'antibiotiques dans la ration. Mais les vétérinaires apprécient l'emploi, dans certaines entérites des porcelets en particulier, de l'addition d'un peu d'antibiotique à la ration des mères. Bref, il s'agit, à mon sens,

d'une arme à double tranchant et, récemment, au cours d'une conférence faite à des éleveurs je soulignais la valeur de l'auréomycine à titre thérapeutique, mais essentiellement à titre de facteur de croissance.

M. BOUCHET. — Je crois que dans sa note, M. PLACIDI tenait aussi à attirer l'attention sur le fait que l'auréomycine peut être injectée par voie sous-cutanée. C'est surtout cela qu'il faut retenir; évidemment, les injections intraveineuses chez le Porc sont possibles, mais quand on peut injecter par voie sous-cutanée, c'est évidemment plus pratique.

M. DRIEUX. — Un mot seulement à propos de ce que vient de dire M. GORET. Il est évidemment très rationnel et très radical quand on a affaire à un élevage dans lequel sévit une de ces affections à virus comme la pneumonie à virus par exemple, de décider que l'on va supprimer immédiatement les truies, que l'on va désinfecter et que tout ira bien. Sous l'angle économique la question peut cependant se poser différemment. Lorsque l'on a un élevage important où il y a non seulement des truies, mais également des porcelets qui ne sont pas encore en état pour être envoyés à l'abattoir, on peut tout de même hésiter avant de se décider à détruire intégralement un élevage, ce qui représente une perte considérable. On peut évidemment consentir un gros effort pour éviter des sacrifices encore plus lourds par la suite, mais lorsque l'on voit que le traitement de ces affections pulmonaires à virus est susceptible d'aboutir à des résultats heureux par l'auréomycine, on peut se demander si ce traitement ne pourrait pas être combiné avec des mesures sanitaires extrêmement rigoureuses pour différer l'abatage, en particulier d'animaux qui ne sont pas prêts pour l'abattoir et que les inspecteurs des viandes saisiront à coup sûr. Traiter ces animaux par l'auréomycine et attendre qu'ils aient pris du poids pour que la perte ne soit pas totale est une mesure qu'il est permis d'envisager.
